

SESSION 2022

**Concours externe
Concours interne
Troisième concours**
Inspecteur de la jeunesse et des sports
I J S

Troisième épreuve écrite d'admissibilité

Composition
Questions économiques et sociales

Candidats au concours externe : Épreuve optionnelle – choix à l'inscription

Candidats au concours interne et troisième concours :
Épreuve optionnelle pour les candidats ayant composé sur le « droit public » lors
de la deuxième épreuve écrite d'admissibilité – choix à l'inscription

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours externe

Concours

1|J|S|E

Spécialité/discipline

Q|E|S

Epreuve

1|0|3

Matière

8|6|4|9

Concours interne

Concours

1|J|S|I

Spécialité/discipline

Q|E|S

Epreuve

1|0|3

Matière

8|6|4|9

Troisième concours

Concours

1|J|S|V

Spécialité/discipline

Q|E|S

Epreuve

1|0|3

Matière

8|6|4|9

Le sujet traité doit être mentionné sur la 1^{ère} page de la copie

Selon l'article premier de la Loi 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, la politique de la ville a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Qu'en pensez-vous ?

